Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260112-DCM2026_004-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN-KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 janvier 2026

Date de convocation :
06 janvier 2026

Date d'affichage :
06 janvier 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	14
Présents	12
Votants	13

L'an deux mil vingt-six, le lundi douze janvier à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de M. Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Stéphane BARBIER, Patrick BOURBLANC, Yann FRABOULET, Laure AUREGAN, Benoit DUCHEMIN, Yvon LE CUN, Pascal LEMARCHAND, Claudie LE MEHAUTE, Magali LISCORNET, Yoann MOTTAIS, Marine SALAÜN.

Absents excusés : Sylvain FRELAUT donne pouvoir à Jean-Baptiste LE VERRE
Mélanie HENRY, non représentée.

Secrétaire de séance : Yvon LE CUN

DCM2026/004 : PROLONGATION DE LA DUREE DU MARCHE DE TRAVAUX DE RENOVATION DE L'EGLISE – LOTS 1 ET 3

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que les travaux supplémentaires ont de nouveau pris du retard pour les lots 1 (maçonnerie) et 3 (couverture), notamment du fait des conditions climatiques.
Le délai contractuel actuel de fin des travaux expirait le 31 décembre 2025. Il est proposé de prolonger ce délai jusqu'au 31 mars 2026.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE la prolongation de la durée du marché des travaux de rénovation de l'église pour les lots 1 (maçonnerie) et 3 (couverture) jusqu'au 31 mars 2026, soit 3 mois supplémentaires ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à signer les avenants 5 correspondants avec chacun des prestataires.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yvon LE CUN

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE